



PRÉPA AVENIR ADULTES



Pour booster votre avenir

Pour QUI ?

- Être en recherche d'emploi, inscrit ou pas à Pôle Emploi.
- Et/ou travailler à temps partiel, dans la mesure où le temps de travail est compatible avec la formation.
- Être bénéficiaire du RSA, ou de l'ASF (Allocation de Soutien Familial), ou de l'obligation d'emploi.
- Avoir un niveau infra 3 ou 3 (BEP-CAP).

Pour QUOI ?

- Vous souhaitez concrétiser un projet professionnel et avez une première expérience professionnelle ?
- Vous cherchez à développer vos compétences et à vous qualifier pour atteindre ce projet ?
- Vous avez besoin d'un accompagnement court pour accéder à une qualification et à un emploi ?
- Le dispositif PREPA AVENIR Adulte a pour objectif de favoriser l'insertion par la construction de parcours de formation individualisé.
- Il permet l'accès à la qualification et à l'emploi à l'échelon d'un territoire.

Durée



329 h

Modalités



En groupe



Entretien individuel



Financé par
la région Bretagne





Objectifs :

- Atteindre les prérequis nécessaires à l'entrée en formation qualifiante et/ou les savoirs être indispensables à l'entrée dans le monde du travail.
- Retrouver une dynamique de construction de projet professionnel dans un cadre collectif et sur une période courte.
- Identifier et développer des compétences transverses et/ou en les actualisant.
- Construire ou adapter un projet professionnel en vue d'une poursuite de parcours vers la qualification.

3 Etapes :

1. INTÉGRATION

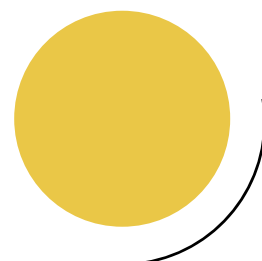
- Bilan sur ses compétences et aptitudes
- Validation du ou des projet(s) professionnels
- Plan d'actions et élaboration du parcours individualisé

2. MOBILISATION

- Construction de projet de retour à l'emploi
- Les techniques de recherche de stage et d'emploi
- Le développement ou la consolidation du socle de compétences
- Les périodes de stages en entreprise
- Le projet collectif

3. VALIDATION :

- du ou des projet(s) professionnel(s) et du plan d'actions



Inscription :

La prestation est mobilisable sur prescription du conseiller à l'emploi Mission locale, Cap Emploi, Conseil Départemental, PAE, CCAS - etc... ou en prenant directement contact avec notre organisme de formation.



financement :

Par la Région Bretagne

